

1. Histoire de Wallis.

Wallis est une île pêchée par le dieu *Tagaloa*. Un jour il prit son filet et alla en mer. Il vit un gros poisson, jeta son filet. Afin de le tuer, *Tagaloa* retourna chez lui pour chercher un couteau. A son retour il remarqua qu'autour de sa prise il y avait une vingtaine de petits poissons. Il repartit dormir chez lui à la vue de son filet troué. Le lendemain matin il retourna chercher son filet abandonné la veille, et à sa stupéfaction il vit que son filet et le poisson formaient une île. Les trous devinrent les passes, le filet la barrière de corail, les petits poissons les îlots et le gros l'île principale. Wallis était née.

L'archéologie ramène le peuplement de Wallis à 1300 ans avant J.C (d'après les travaux de D. Frimigacci) et à 800 ans avant J.C (d'après les travaux de C. Sand). Les premiers arrivants s'installèrent dans le sud ouest de l'île sur le contour de la plage *d'Utuleve*. On a souvent pensé que les Wallisiens étaient à l'origine descendants d'une vague de population tongienne, mais la présence tongienne n'est attestée, pour l'instant, qu'à partir du 15^{ème} siècle. De plus les études linguistiques ont montré que le wallisien, malgré ses similitudes avec le tongien, était une langue originaire des Samoa au même titre que Futuna. Comme le stipulent les recherches archéologiques et la tradition orale, Wallis fut de tout temps inscrit dans les réseaux de communication et d'échange entre les différentes îles du pacifique central et plus spécialement avec la société tongienne qui fut dans le passé un grand empire. La première colonisation tongienne remonte environ au 11^{ème} siècle de notre ère. La seconde, qui marqua beaucoup plus l'histoire de Wallis et pour laquelle la tradition orale est assez abondante, eut lieu vers le 15^{ème} siècle de notre ère.

Des guerres successives eurent lieu entre le nord et le sud de l'île, notamment la guerre la plus connue est la guerre du Molihina. Wallis resta sous la tutelle tongienne jusqu'au 16^{ème} siècle, malgré son affranchissement les relations entre les Tonga et Wallis restèrent présentes¹.

En 1767, les premiers européens recouvrèrent Wallis, dont Samuel Wallis qui y laissa son nom. Wallis est nommé aussi Uvéa par ses habitants et les sociétés environnantes. Après le passage de S. Wallis, l'île fut accostée par quelques baleiniers, entre 1830 à 1860.

Les premiers missionnaires furent des protestants qui se firent massacrer dès leur arrivée en 1835. Deux ans plus tard, les maristes dont le père Bataillon, jetèrent l'encre à Wallis. Ce dernier est le pionnier qui permit l'installation durable du christianisme. Wallis devait servir d'arrière base à la mission catholique pour propager la foi jusqu'au Tonga. Les missionnaires, quelques années après leur implantation pour propager la foi, fondèrent une imprimerie, mais surtout des écoles où ils enseignèrent des cantiques et des chants. L'Eglise cherchait à former un clergé indigène pour faciliter par la suite la conversion des croyances.

En 1887, la chefferie et les missionnaires demandèrent d'être sous protectorat français. Cette demande fut acceptée et dès 1888 un résident représentant la république s'installa. J.C Roux, nous explique que Wallis, par sa position géographique éloignée et par le manque de matières premières, avec sa voisine Futuna furent les oubliées de la nation Française. Les résidents à tour de rôle se plaignaient du non-soutien de la France lors des problèmes internes à l'île, comme la dévastation des plantations dues aux différents cyclones. Le peu de commerçants présents vendaient la production de coprah effectué sur l'île.

Quand la Seconde Guerre Mondiale éclata, Wallis se rallia à la France libre. Suite à cela, il y eut l'installation d'environ 5000 GI's américains. Jusqu'en 1945 Wallis connut une vie nouvelle, l'armée américaine employait presque la totalité des habitants, les plantations furent plus ou moins abandonnées par l'abondance des produits manufacturés. Cette rencontre

¹ Vivre la coutume à 'Uvea (Wallis), 2004, D. Pechberty et E. Toa. Page 17..

brutale entre les wallisiens qui étaient une population préservée grâce aux maristes et le monde occidental, entraîna des changements sociologiques et psychologiques. Le départ des troupes américaines laissa la société wallisienne dans un état proche du désordre, car il fallait tout remettre en fonctionnement après des années de gaspillage sans frein, ce fut un retour au « strict nécessaire »².

A partir du 29 juillet 1961, Wallis obtint le statut de T.O.M. Les institutions propres à la république s'implantèrent. Ainsi coexistent la royauté, une assemblée territoriale et des représentants nationaux élus, ainsi qu'une administration supérieure représentant l'état français. La loi statutaire n°61814 du 29 juillet 1962 précise : « la République garantit aux populations du territoire des îles de Wallis et Futuna le libre exercice de leur religion ainsi que le respect de leurs croyances et de leurs coutumes en tant qu'elles ne sont pas contraires aux principes généraux du droit et aux dispositions de la présente loi ».

² Wallis et Futuna : Espaces et temps recomposés. Chroniques d'une micro insularité, 1995, J.C Roux. Page 292.